



EMSL GRAVENCHON



TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE DU 12 septembre 2010

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 - Définition

EMSL Gravenchon Tennis de Table organise, le **DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2010** son grand tournoi Régional annuel interclubs de TENNIS DE TABLE dans la ville de N.D. de GRAVENCHON.

Article 2 - Conditions de participation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés « **Compétition** » à un club de la ligue de Haute-Normandie.

Article 3- Epreuves organisées

Le tournoi comporte 7 tableaux.

ATTENTION : les points classement pris en compte sont ceux du début de la 1^{ère} phase de la saison **2010/2011**.

DIMANCHE :

Epreuves	Engagement suivant points	Cout Engt	Jour / lieu	Pointage	Horaire
5 à 11	<i>Joueurs 500 - 1199 pts</i>	6 euros	Dimanche	07h30	08h00
5 à 13	<i>Joueurs 500 - 1399 pts</i>	6 euros	Dimanche	08h30	09h00
5 à 15	<i>Joueurs 500 - 1599 pts</i>	6 euros	Dimanche	09h30	10h00
5 à 18	<i>Joueurs 500 - 1899 pts</i>	7 euros	Dimanche	10h30	11h00
Toutes séries	<i>Ouvert à tous les joueurs et joueuses.</i>	7 euros	Dimanche	11h30	12h00

Vétérans	<i>Vétérans toutes catégories nés avant le 01/01/1971</i>	6 euros	Dimanche	10h00	10h30
Double	<i>Doubles avec le total des points des 2 joueurs < 3400 pts.</i>	8 euros	SOUS RESERVE (cf art.5)		

Article 4- Droits d'inscription

Le coût de l'engagement est fixé dans le tableau des épreuves joint en annexe. Pour les simples, il dépend de l'épreuve. Pour une équipe de double, le coût correspond à l'engagement des deux joueurs (es) (cf article 5).

Ces engagements, accompagnés de leurs droits, devront être libellés à l'ordre de :

EMSL Tennis de Table N.D. de GRAVENCHON

et adressés à la date du **VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010** (date de clôture des engagements) à

Mr BOULESTEIX François 6, allée des geais 76330 N.Dde Gravenchon Tel : 02.35.38.70.31

Article 5- Déroulement de la compétition

- En fonction des disponibilités les responsables du tournoi se réservent le droit d'organiser un tournoi Double le Dimanche (<3400 pts). L'engagement se fera sur place.
- Le nombre d'inscrits est limité à 48 joueurs par tableau.



- Limitation à 2 tableaux par joueur + Vétérans ou Double (si organisé) le dimanche
- Les épreuves sont disputées sur 1 journée, **dans la salle Charles Péguy, gymnase du bois du parc, à Notre Dame De Gravenchon**, par catégorie de classement et d'âge, aux dates et heures fixées.
- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final.
- Pour les qualifiés, la compétition se poursuit par élimination directe jusqu'à la finale.
- Les rencontres se déroulent au meilleur des cinq manches.
- Le tournoi ne sera pas interrompu, mais un service de restauration rapide sera à la disposition des participants.
Tout joueur sera scratché 15 minutes après l'heure fixée pour le commencement du tournoi, 5 minutes après l'appel de son nom pendant le déroulement de l'épreuve.

Article 6- Mode d'attribution des coupes / Récompenses

- Toutes les coupes seront définitivement attribuées aux vainqueurs.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le nombre de récompensés par tableau si le nombre de joueurs inscrits dans le tableau est insuffisant

Article 7- Tirage au sort

- Le tirage au sort sera effectué **le Samedi 11 Sept. 2010** à partir de 16h30 à la salle Charles Péguy par le Juge Arbitre ou son assistant.

Article 8- Engagements

- **Les numéros de licences devront impérativement figurer sur le bordereau d'engagement.**
- Aucun engagement ne sera remboursé après le tirage au sort public effectué **le Samedi 11 Sept. 2010** au soir à la salle Charles Péguy.
- Dans le cas où le joueur n'est pas présent ou ne peut pas jouer, aucun remboursement ne sera effectué au joueur.
- Le joueur licencié présent le jour du tournoi s'engage à régler à la section EMSL Tennis de Table les frais d'engagements dans les différentes épreuves auxquelles il s'est engagé.
- Le fait de s'engager implique à chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement, ainsi que le respect des règles particulières de la salle.

Article 9- Juge - Arbitrage

- Les Juges Arbitres de ce tournoi seront **Messieurs Claude GOUIN ou Gaetan GOUBERT.**
- Leur mission est de veiller à la stricte application des règlements.
- Afin de faciliter le déroulement du tournoi, le perdant du match devra **OBLIGATOIREMENT** arbitrer la rencontre suivante. En poule, l'arbitre sera celui des 3 joueurs ou joueuses qui ne joue pas.

Article 10- Dispositions diverses

- Les balles agréées FFTT **seront fournies par les joueurs.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol qui pourrait survenir à un joueur ou spectateur au cours du tournoi.
- Une récompense en bons d'achat sera attribuée à la meilleure performance réalisée pendant la journée.

Article 11- Homologation

- Cette épreuve est homologuée par la Ligue de Haute-Normandie.